QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 173506
Valable du 20/10/2026 au 10/09/2027

HARMONIE ELECTRICITE
BAS SOMONT

73170 YENNE

RAISON SOCIALE : HARMONIE ELECTRICITE
DENOMINATION COMMERCIALE : HARMONIE ELECTRICITE

SIRET : 83177273600011
Forme Juridique : EURL
Responsable légal : LARUICCI MATHIEU
N° Dossier : 51-RL-50740-26-M2
N° Client : 50740

Tel : 0631134701
E-mail : contact@harmonie-electricite.com
Assurance Responsabilité Civile : GROUPAMA
Assurance Décennale : GROUPAMA

Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PIRVE2 : Probatoire IRVE – Indice 2 (station de recharge - puissance maximale appelable supérieure à 36 kVA)	-	09/12/2025	08/12/2027
PIRVEMA1 : Probatoire IRVE - indice Maintenance 1	-	20/10/2026	19/10/2028
IRVE1 : IRVE - indice 1 (station de recharge - puissance maximale appelable inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	11/09/2025	10/09/2029

Formation

P1 - HAGER
P2 - HAGER

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 22 octobre 2026

Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
https://www.qualifelec.fr/contact

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec